

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N° 4458 - Mardi 12 Septembre 2023 - Prix : 200 Fc

ÉLECTIONS 2024 :

"Le boycott profite au régime"



L'opposant Ibrahim Ali Mzimba interpelle les siens sur les échéances électorales de 2024. Il recommande vivement de prendre part aux élections « si l'on veut détenir les instruments pour reformer le pays ». Par ailleurs, il promet de s'en tenir à la décision de la coalition de l'opposition si d'aventure elle décidait de ne pas y aller.

Encore une voix dissidente au sein d'une coalition de l'opposition qui s'effrite de jour en jour. L'ancien ministre des affaires étrangères Ibrahim Ali Mzimba a tenu une rencontre avec la presse, hier à son domicile de Voidjou au sujet des échéances électorales à venir. Face à la posture des siens qui

semblent n'avoir rien appris de leurs erreurs, lui se veut cartésien. Pour lui, il ne fait aucun doute que la politique de la chaise vide devenue la règle depuis le referendum constitutionnel de 2018, boycotté par l'opposition, n'a d'autre effets que servir le pouvoir en place au grand dam des opposants. « Eu égard à ce qui s'est passé en 2019, je ne peux que comprendre cette réticence à prendre part aux élections de 2024 », a dit d'entrée celui qui sous-entend les nombreuses irrégularités relevées par les candidats et les observateurs internationaux lors du double scrutin de 2019.

LIRE SUITE PAGE 3

26 Swafar 1445

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Septembre 2023

Lever du soleil:

06h 07mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 51mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



DROIT DE VOTE :

La diaspora priée d'attendre

Le recours déposé par Me Maliza Saïd Soilihi auprès de la Cour suprême pour demander l'application du droit de vote de la diaspora est déclaré « irrecevable » pour « défaut de qualité ». La requérante ne compte pas jeter l'éponge.

Les Comoriens de l'extérieur doivent prendre leur mal en patience avant de pouvoir jouir de leur droit de vote. La Cour suprême vient de rejeter la requête de Maliza Youssouf Saïd, une avocate qui avait demandé à la haute

juridiction d'enjoindre les autorités à appliquer le droit de vote de la diaspora, garanti par le code électoral. Sans surprise, samedi dernier la Cour a suivi le réquisitoire du procureur général qui avait une semaine auparavant requis l'irrecevabilité dudit recours. « On tente de nous faire croire que seuls le président, les gouverneurs et 1/3 des députés ont le droit de saisir la Cour suprême. N'oublions pas que c'est lorsqu'il s'agit uniquement de constater la constitutionnalité d'une loi [que seules les personnes citées ci-haut sont habilitées à saisir la Cour]. Sauf

que ce n'était pas mon cas. J'ai demandé à ce qu'on puisse vérifier que les droits fondamentaux ne sont pas respectés. Si maintenant on nous dit que les citoyens ne peuvent pas réclamer l'application de leurs droits fondamentaux, alors il y a un véritable problème dans ce pays et je le déplore », regrette la requérante peu après que la messe est dite.

Me Maliza ne compte pas s'arrêter là. Comme la Cour lui reproche de ne pas avoir la qualité nécessaire pour se faire le porte flambeau du droit de vote de la diaspora, elle envisage de changer d'approche

auprès de la haute juridiction, mais aussi saisir les institutions internationales.

Pour rappel, celle qui exerce ses fonctions d'avocat à la fois aux Comores et en France avait tout simplement demandé l'application de la loi laquelle accorde aux Comoriens de l'extérieur le droit de voter. Cette possibilité a beau être avancée par les régimes successifs à chaque période électorale, sans doute pour s'attirer la bénédiction d'une diaspora très influente aux Comores malgré les plus de 7000 kilomètres de distance, sans jamais

être suivie d'effet. Sauf que désormais ce n'est plus une question de promesse car la disposition est bel et bien introduite dans le nouveau code électoral, promulgué début 2023. A l'approche des élections présidentielle et gubernatoriales de 2024, force est de constater que ladite disposition reste lettre morte. Un conseiller juridique du chef de l'État avait estimé que « si aujourd'hui la diaspora ne participe pas aux élections, c'est forcément dû à un problème logistique ».

Andjouza Abouheir

POLITIQUE

Le parti Chuma rejoint la Comred

Le parti Chuma vient de rejoindre la Convergence des Mouvements pour une République et un Etat de Droit (COMRED). Les parts politiques membres se sont regroupés samedi à Moroni pour célébrer cette nouvelle au cours d'une petite cérémonie mais aussi échanger pour le devenir de ce mouvement d'opposition.

La liste de la Convergence des mouvements pour la République et l'état de droit communément appelé : (Comred), vient de s'élargir. Il comptabilise désormais 9 formations politiques (Dawula Yahaki, Espoir pour les Comores, Front Patriotique Soilihiste (FPS), Mouroi, M17, Ndzuwani en marche, PCDP Djamnazi, Pasoco, Comrede France du général Salim, le Conseil des Sages. Le dernier en date est le parti Chuma de feu Saïd Ali Kemal dirigé aujourd'hui par Amin Naçr'Eddine.



L'ancien ministre Elarif Oukacha, au nom de M17 a pris la parole pour rappeler l'historique du Comred. Après avoir salué, au passage, le travail accompli par Saïd Abasse Dahalani, l'un des membres fondateurs de l'alliance,

cet ancien ministre rappelle que cette adhésion du parti Chuma justifie que ces membres embrassent le programme du Comred. « Et cela prouve qu'ils vont apporter des nouvelles idées afin de développer notre coalition. C'est exact-

ement ce que nous voulons », avance cette figure politique de Mwali.

Depuis le 13 septembre 2020 date de la mort du feu président fondateur, emblématique Saïd Ali Kemal, les responsables du parti

Chuma avaient observé un long silence. Ce n'est qu'à partir du mois de mai dernier que la formation a décidé de dévoiler son nouveau bureau, dirigé par Amin Naçr'Eddine qui était d'ailleurs présent ce samedi lors de la cérémonie marquant le symbole du ralliement de son parti au Comred. « Après la mort de notre chef, nous étions donc dans un processus de restructuration. Nous ne pouvions pas dire oui directement au Comred. Raison pour laquelle nous avons poursuivi les concertations avec nos militants. On s'est finalement rendu compte que nous sommes liés par des intérêts communs », explique-t-il. Et d'ajouter : « L'objectif est de montrer aux comoriens qu'il y a encore de l'espoir. Mais ce combat ne peut être mené à bien qu'en étant ensemble. D'où notre adhésion ».

Ibnou M Abdou

ENVIRONNEMENT

La plage de Fomboni se refait une beauté

En l'espace d'une semaine la plage de Fomboni a subi deux opérations de nettoyage par des groupements différents avec le même objectif, un environnement sain. Mais les résultats attendus sont improbables pour plusieurs raisons, notamment l'absence d'un

site de décharge approprié et une structure non opérationnelle en charge de déchets.

Dans le cadre du projet de gestion des déchets plastiques et des canettes, financé par l'OIC (Ocean Innovation

Challenge) et le PNUD lancé en 2021, une activité de nettoyage de la plage de Fomboni s'est déroulée samedi 9 septembre dernier sur toute l'étendue du littoral allant de Mnadzi Modja au marché de Fomboni. Elle a été organisée par l'Agence nationale de gestion des déchets. Plusieurs institutions avaient pris part à cette activité telles que la gendarmerie nationale, la police, la FCD et quelques bénévoles.

Le dimanche dernier, la même activité a eu lieu au même endroit pour le même objectif par Me Djamal Mhadjou et son staff pour se débarrasser des déchets plastiques qui endommagent l'environnement marin. Cependant, la pérennité pose

problème. La plage de Fomboni reste toujours polluée par toutes sortes de déchets non dégradables. Il faut dire que ce projet contre les déchets plastiques financé par l'OIC et le PNUD a du plomb dans l'aile. Le mécanisme financier prévu pour assurer la continuité des actions après le projet qui prend fin cette année 2023, ne verra probablement pas le jour car, selon certains financiers, légaliser des taxes insulaires comme l'écotaxe s'avère compliqué. En plus, l'absence d'un site de décharge approprié dans l'île pour les autres types de déchets, constitue la principale problématique.

Le directeur régional de l'agence nationale du traitement des déchets lance une fois de plus un cri d'alar-

me auprès des autorités compétentes, pour la mise en place d'un site de décharge des ordures à Mohéli. « On a du mal à travailler car on ne peut pas collecter des ordures et les jeter dans la rue à Mbouyou wa madji. Car ce système a plusieurs inconvénients au niveau de l'environnement mais aussi pour la sécurité des usagers de la route. Néanmoins je remercie les différents corps de l'armée pour leur mobilisation sans faille dans la réalisation de cette activité » dira Mourad ben Abdallah, chef d'antenne locale de l'Agence de gestion des déchets.

Riwad



ÉLECTIONS 2024 :

Suite de la page 1

« En revanche, suivant la logique politique, l'histoire a démontré que l'on ne peut pas changer un système sans être au sein de ce système. Si l'on veut être des acteurs et réformer le pays, entrer dans le système est un passage obligé », poursuit celui qui en veut pour preuve que si la Constitution de 2001 qui, soit dit en passant, laisse plusieurs nostalgiques, a pu être réformée pour remplacer les présidents des îles par des gouverneurs pour ne citer que cette disposition, « c'est parce que

ceux qui voulaient la réformer se sont battus pour accéder au pouvoir ». « Il est évident qu'aujourd'hui nous voulons réinstaurer la tournante telle qu'elle était à la base (un mandat par île, au lieu de deux actuellement). Mais comment peut-on y arriver si l'on n'est pas dans le système ? Je ne pense pas qu'Azali invitera ses opposants autour d'une table ronde pour étudier comment mettre fin à son règne. Ce n'est pas envisageable. Il nous faut plutôt une stratégie ».

Et l'ancien député de Nguwengwe ne fait pas mystère de la stratégie qu'il juge la

mieux indiquée : le vote. « La solution n'est pas de croiser les bras, encore moins d'insulter. La solution c'est d'aller au combat, croiser le fer avec ceux qui sont au pouvoir. Les élections évitent le bain de sang. Tout changement de régime intervenu en dehors d'élections est une exception. Une opposition digne ne peut pas compter sur les exceptions pour accéder au pouvoir. La solution c'est la règle : le vote. Si l'on veut retrouver les Comores d'avant 2018, la voie démocratique reste bel et bien le vote. Le boycott, lui, renforce le régime. Ce n'est pas parce qu'on

a boycotté qu'Azali ne sera pas validé, que les institutions ne seront pas debout », prêche celui qui, après tout, se dit prêt à s'aligner à la position du Front commun si d'aventure celui-ci venait à décider, « de manière démocratique », de ne pas aller aux élections.

Conscient que la sécurisation des élections reste l'une des pierres d'achoppement entre pouvoir et opposition, Me Mzimba est loin de se dérober sur ce sujet essentiel. Au lieu du boycott, il appelle à « miser sur la sécurisation ». « La sécurisation n'est pas un vain mot à

condition d'y mettre les moyens nécessaires ». Pour convaincre, il convoque sa propre histoire pour y puiser ses arguments : « J'étais candidat aux législatives de 2009 face au ministre de l'intérieur de l'époque. J'ai gagné parce que j'avais misé sur la sécurisation du scrutin ». Encore faudra-t-il que le pouvoir accepte volontiers les garde-fous qui permettront de garantir un scrutin libre et transparent...

TM

SÉISME AU MAROC :

Le roi Mohamed VI donne ses instructions

Dans un communiqué du cabinet Royal en date du 09 septembre 2023, le Roi Mohammed VI a présidé dans l'après-midi du samedi 9 septembre dernier une séance de travail consacrée à l'examen de la situation à la suite du tremblement de terre survenu le vendredi 8 septembre et qui a occasionné d'importantes pertes humaines et matérielles dans plusieurs régions du Royaume.

Un séisme d'une magnitude 7 survenu dans la nuit de vendredi à samedi au Maroc a fait 2 122 morts et 2 421 blessés, selon un nouveau bilan rendu public dimanche par le ministère de l'intérieur marocain. Dans un tweet, le président Azali Assoumani a exprimé sa solidarité au peuple marocain face à ce drame. « J'ai appris avec beaucoup de tristesse la nouvelle du puissant séisme qui a secoué le centre du Maroc faisant des centaines de morts et de nombreux blessés. J'exprime ma solidarité et présente mes condoléances émues à sa Majesté, au Gouvernement et au

peuple frère du Maroc », a écrit sur son compte Twitter le président Azali Assoumani.

Entre temps, le Roi Mohamed VI a présidé une séance samedi dernier au Palais Royal de Rabat pour faire le point sur le tremblement de terre qui a frappé le Maroc le 08 septembre dernier et qui a fait plus de 2000 morts. Lors de cette réunion, les responsables présents ont exposé devant le Roi les derniers développements que connaissent les préfectures et provinces touchées, notamment au niveau de certaines localités qui étaient inaccessibles au cours de la nuit et dans lesquelles le point de situation et l'intervention des secours n'ont pu être opérés qu'à la levée du jour.

« Des mesures d'urgence ont été annoncées et portaient principalement sur le renforcement des moyens et des équipes de recherche et de secours à l'effet d'accélérer les opérations de sauvetage et d'évacuation des personnes blessées, l'approvisionnement en eau potable des zones touchées, la distribution des kits alimentaires, des tentes et des



couvertures au profit des sinistrés et la reprise rapide des services publics. Ces actions se sont déroulées avec le soutien des Forces Armées Royales, des autorités locales, des services de l'ordre et des équipes de la protection civile, ainsi que des départements ministériels concernés », souligne le communiqué.

Lors de cette séance, le Roi a aussi donné ses instructions en vue de poursuivre avec célérité les

actions de secours menées sur le terrain, et en vue de mettre en place immédiatement une commission interministérielle chargée du déploiement d'un programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits au niveau des zones sinistrées, dans les meilleurs délais, la prise en charge de personnes en détresse, particulièrement les orphelins et les personnes vulnérables, la prise en charge immédiate de l'en-

semble des personnes qui se retrouvent sans abri du fait du séisme, notamment en termes d'hébergement, d'alimentation et tous autres besoins de base, l'encouragement des opérateurs économiques en vue d'une reprise rapide des activités au niveau des zones concernées.

Il a aussi demandé à l'ouverture d'un compte spécial auprès du Trésor et Bank Al Maghrib, en vue de recevoir les contributions volontaires de solidarité des citoyens et des organismes privés et publics, la pleine mobilisation de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, dans toutes ses composantes afin d'apporter soutien et accompagnement aux citoyens dans les zones touchées et la constitution de réserves et stocks de première nécessité (médicaments, tentes, lits, aliments...) au niveau de chaque région du Royaume pour parer à tout type de catastrophe. Le royaume a décidé de décréter un deuil national de 3 jours, avec mise en berne des drapeaux sur tous les bâtiments publics.

MY

ADMISSION DE L'UA AU G20

L'Exécutif félicite son chef

Le gouvernement s'est fendu d'un communiqué, après l'admission de l'UA au G20 en tant que membre permanent. L'exécutif du pays, félicite Azali Assoumani, président en exercice de l'UA, qualifiant cette adhésion, d'une victoire diplomatique historique.

L'exécutif n'a pas tardé à réagir après l'intégration de l'UA au sein du G20 lors du sommet qui s'est déroulé du 9 au 10 septembre à New Delhi en Inde. « Le gouvernement de l'Union des Comores, au nom du peuple comorien, a l'immense plaisir d'adresser ses chaleureuses félicitations et ses

meilleurs vœux, au président Azali Assoumani, président en exercice de l'UA. Il saisit cette belle occasion pour lui exprimer sa joie et sa gratitude pour cette victoire diplomatique historique », souligne le communiqué.

Pour l'exécutif, cette admission de l'UA dans le club des plus grandes économies de la planète, est un immense honneur pour le chef de l'Etat comorien, eu égard ses efforts continus, depuis sa prise de fonctions à la tête de cette institution, mais aussi pour toute l'Afrique entière. « Cela fait des décennies que l'Afrique réclame une meilleure représentation dans les institu-

tions internationales. Cette intégration va permettre au continent de réparer, non seulement, une injustice, d'être mieux représenté, mais surtout de peser sur l'évolution du système financier mondial, dans la mesure où l'Afrique réunie, est à la huitième place mondiale en termes de produit intérieur brut », note le document.

Les autorités comoriennes ont tenu à souligner, le travail accompli par le prédécesseur du président Azali à l'UA, le président du Sénégal, Macky Sall, « qui n'a ménagé aucun effort et travaillé d'arrache-pied pour cette cause noble avant que son homologue et

frère comorien achève l'œuvre. » L'admission au sein du groupe des 20, serait « l'aboutissement d'un travail minutieux que le président Azali Assoumani a mené, en amont, auprès de ses homologues du G7, notamment les plus réticents, qu'il a réussi, par sa pugnacité, à faire adhérer à cette fin. »

Autre motif de satisfaction pour le gouvernement comorien est le constat fait sur l'avancement du dossier relatif à la mise en place de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). « Ce projet est une lueur d'espoir susceptible d'offrir des opportunités significatives pour les entreprises à travers le

continent, dans un contexte mondial de défi sans précédent, marqué par des guerres commerciales et de perturbations des systèmes de transport et logistique », indique le communiqué. « Le gouvernement comorien souhaite, par la grâce de Dieu, au Président Azali Assoumani, beaucoup de réussite dans d'autres chantiers et non des moindres, notamment celui relatif aux droits de tirages spéciaux du Fonds monétaire international - FMI dont les Chefs d'Etat africains demandent la réaffectation », a-t-on conclu.

Maoulida Mbaé

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES :

Les entrepreneurs comoriens sensibilisés sur les appels d'offres

L'Uccia et le gouvernement en partenariat avec l'AFD ont organisé une journée de sensibilisation des entrepreneurs comoriens afin de les informer sur les opportunités d'affaires apportés au cours des deux prochaines années. L'idée est de les pousser à accéder à ces marchés.

L'UCCIA et le gouvernement à travers le ministère de l'économie ont organisé en partenariat avec l'AFD hier lundi 11 septembre, une journée de sensibilisation et d'information sur les marchés et les opportunités d'affaires proposés aux entreprises comoriennes. Ce séminaire qui a rassemblé plusieurs entrepreneurs a pour but d'informer et d'échanger avec les entreprises et les prestataires de services sur les procédures à suivre afin répondre dans les meilleures conditions aux marchés qui seront lancés.

Interrogé, le président de l'UCCIA Chamsoudine Ahmed a expliqué que la remarque a été faite depuis plusieurs années que les appels

d'offres étaient souvent à la portée des entreprises étrangères, pourtant le pays dispose d'une expertise locale. D'où la nécessité d'organiser ce séminaire visant à informer et à sensibiliser les entreprises sur comment accéder aux passations de marché. « C'est l'occasion d'apporter une meilleure information sur l'ensemble des marchés lancés par le gouvernement comorien, financé par l'AFD et mis en œuvre par des unités de gestion localisées dans les ministères concernés. Les entreprises privées comoriennes seront en capacité de se préparer, se renforcer et le cas échéant se regrouper afin de se positionner sur des marchés », explique-t-il.

Et de poursuivre : « L'accès des entreprises comoriennes aux marchés et leur capacité à saisir les opportunités d'affaires sont limités par la taille des marchés qui exigent des entreprises soumissionnaires de disposer d'un important capital humain et financier. C'est le moment de partager et sensibiliser pour saisir ces opportunités d'affaires ». Il n'a pas manqué de

demande le concours du gouvernement pour d'éventuelles cautions. « Nous comptons organiser une réunion prochainement avec le secrétaire général du gouvernement et les opérateurs économiques pour échanger sur différents points. Le SGG a fait savoir que le gouvernement est en train de voir les voies et moyens d'être cautionnaire pour que les opérateurs aient accès à ces financements », souligne-t-il.

Lors de ce séminaire, il sera question de présenter le plan de passation des marchés sur les 24 mois à venir, renforcer les capacités de compréhension des prestataires et entreprises sur la passation des marchés selon les directives du nouveau code des marchés publics et de partager les bonnes pratiques et les leçons apprises pour bien maîtriser le processus de passation de marchés publics comorien.

De son côté, l'ambassadeur de France à Moroni Sylvain Riquier a expliqué que son pays accompagne les Comores dans le cadre du plan Comores émergent, sur une série de



programmes. Et pour réaliser ces programmes, l'on a besoin des entreprises dans tous les domaines, à travers des appels à projet, ou appels d'offres. « La conviction de la France est d'avoir à bord les entreprises comoriennes et d'améliorer les conditions de vie de la population. Ces enjeux, c'est l'emploi, la création des richesses aux Comores. Ces appels à projets vont leur permettre d'améliorer le processus et la qualité de leurs entreprises, c'est un point essentiel », dit-il. Et d'enchaîner : « Nous parlons d'infra-

structures, de la santé, de connectivité entre les îles. Ils faut donner de la visibilité à ces entreprises ».

Présent, le secrétaire général du gouvernement Daniel Ali Bandar a expliqué que « l'idée est de renforcer leurs capacités et rehausser le niveau pour que les entreprises comoriennes saisissent ces opportunités. Elles devraient avoir du personnel qualifié, les matériels et équipements qui vont avec et obtenir les cautions des banques ».

Andjouza Abouheir

Le Parc national Karthala sous le patronage de GEF du PNUD a organisé samedi 09 septembre dernier une randonnée au mont Karthala. Une belle aventure qui a permis aux adolescents de découvrir le volcan et observer la biodiversité dont regorge cette montagne qui culmine à 3000m.

C'était aux environs de 9h 00 qu'ils sont arrivés à Trondroni, là où ils vont faire le départ pour monter au Karthala. Ils étaient une centaine de personnes, hommes, femmes et enfants. Après quelques heures de marche, ils ont fini par arriver au sommet, à 14h30 précisément. Tout le monde était affaibli mais heureux d'atteindre leur objectif, celui de visiter le Karthala. « C'est ma première fois. J'entends parler du Karthala mais je n'y ai jamais mis les pieds. Je suis très content de pou-

DÉCOUVERTE ÉCOTOURISTIQUE :

Des jeunes enfants au sommet du Karthala

voir visiter notre Karthala. J'aurais beaucoup à dire à mes camarades de

classe », avance Rayane Badaouia, une élève de CM 2 de l'école Fundi

Abdoulhamid. Et d'enchaîner : « J'ai hâte de faire la rentrée scolaire pour que je parle à mes amis de cette journée ».

Riyad Nasser âgé de 10 ans de la même classe et même école, a choisi de monter à pieds et a beaucoup apprécié malgré la fatigue. « C'était fatiguant mais intéressant », dit-il. Et d'ajouter : « Quand je disais à ma mère que je vais monter à pieds, elle m'a dit que je n'y arriverais pas. Je lui ai dit, maman il y des gens et ils ne vont pas me laisser. Ils vont me ramener au cas où je serais fatigué. Elle a dit d'accord et bonne chance mon garçon. Et voilà je suis arrivé, on m'avait aidé un peu bien sûr. Mais c'est très enrichissant. J'ai vu le cratère, les points culminant et je

suis très heureux de faire cette aventure. Je reviendrai encore une fois si l'occasion se présente ».

Cet événement rentre dans le cadre du programme écotouristique du Parc national Karthala en partenariat avec le Gef du Pnud. « Notre but est de valoriser les parcs touristiques afin de conserver leurs richesses naturelles. Le choix d'emmener les enfants, c'est pour qu'ils puissent comprendre l'importance de l'environnement d'abord et voir par la suite le site du Karthala. Une occasion de leur faire comprendre la biodiversité », indique à son tour Assiati Abdou, responsable de la filière écotouristique du Parc national Karthala.

Nassuf Ben Amad



JEUNESSE ET SPORTS :

Ali Chahidi Mohamed entend redéfinir les missions de l'INJS

A la tête de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) depuis le 03 février 2022, Ali Chahidi Mohamed entend redéfinir les rôles et missions de cette structure, notamment rouvrir la formation des cadres sportifs et d'animation de jeunesse, faire de l'INJS, un centre de détection et préparation de l'élite sportive nationale et promouvoir les valeurs de démocratie apaisée et constructive, avec et par les jeunes, pour la paix et pour faire des citoyens modèles.

Un an de plus depuis qu'il a pris ses fonctions en tant que directeur de l'INJS, Ali Chahidi se lance comme défi de redéfinir le rôle et missions de l'institution. Il veut commencer par rouvrir la formation des cadres spor-

tifs et d'animation de jeunesse, faire de l'INJS, un centre de détection et préparation de l'élite sportif national et promouvoir les valeurs d'une démocratie apaisée et constructive, avec et par les jeunes, pour la paix et pour faire des citoyens modèles.

« La direction a entamé une procédure d'élaboration d'un projet de rédaction d'une loi portant redéfinition du rôle et des missions de l'INJS. Le consultant mènera une mission de collecte des documents ou actes et les analysera afin de permettre une compréhension optimale du contexte institutionnel et juridique national et voir également les insuffisances de la loi n°86-044/PR portant création d'un institut national de la jeunesse et des sports, délibérée et adoptée en 1986 par l'assemblée fédérale. Le consultant, en concertation avec la direction de

l'INJS sous le patronage des ministères de l'éducation nationale et celui de la jeunesse et sports, préparera les rencontres avec les parties prenantes dans les îles », explique Ali Chahidi Mohamed.

Et d'ajouter : ce projet de loi comme ses devanciers, abroge et remplace les textes antérieurs qui lui sont « contraires ». À contrario, les textes ou dispositions législatives et réglementaires antérieurs qui ne lui sont pas contraires demeurent applicables. La méthodologie de travail consistera à compiler les textes, revue documentaire et identification des acteurs impliqués dans le secteur en question, établir une liste complète des institutions étatiques nationales, les organisations de la société civile et tous autres acteurs dont l'expertise apportera un plus aux missions du consultant ». Selon

lui, c'est à travers une démarche participative qu'il compte conduire la mission par des consultations, entretiens, ateliers afin de recueillir les avis des acteurs impliqués dans le secteur et surtout des données nécessaires à l'analyse des problématiques soulevées en vue de produire une loi répondant aux attentes du pays, particulièrement les acteurs

du secteur. « Tout ça, c'est pour le bien-être de notre jeunesse et surtout avoir une bonne cohésion sociale. Cette institution doit accompagner la jeunesse dans toutes les activités éducatives », conclut-t-il.

Nassuf Ben Amad



Ali Chahidi, directeur de l'INJS.

CÆLACANTHES

Fouad Bachirou, départ à la retraite du célèbre chauve

L'information a été tenue secrète et personne ne s'attendait à une telle annonce, surtout par rapport à la prestation que le milieu de terrain originaire de Mvouni ya Bambao a livrée samedi dernier lors de la rencontre de la sixième journée des éliminatoires de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire.

À moins d'un revirement, l'on ne verra plus jamais le numéro huit (8) sur le dos du célèbre chauve des footballeurs comorien. Fouad Bachirou met fin à sa carrière internationale après presque 10 ans de bons et loyaux services. C'est via les réseaux sociaux que l'information a été relayée. « Maintenant, cela fait 9 ans que j'ai eu la chance de défendre les couleurs de notre pays. Aujourd'hui, il est temps pour moi d'arrêter cette merveilleuse aventure », lit-on dans cette note publiée sur le media en ligne comorien, Comoros Football 269.

Et le joueur de l'Omonia Nicosie (Chypre) de continuer : « J'ai porté fièrement ce maillot et ce drapeau dans le but de représenter notre culture et notre football aux yeux du monde. Je veux retenir tous les sacrifices et toutes les épreuves



A droite, Fouad Bachirou.

que nous avons pu traverser ensemble pour enfin arriver à cette Coupe d'Afrique des nations et faire briller notre drapeau. »

A trente-trois (33) ans, le joueur qui aura honoré trente-six (36) sélections depuis 2014, part la tête haute avec le sentiment du devoir accompli. A l'image des Kassim Abdallah, Nadjim Abdou, Salim Mramboini... qui ont tous quitté le navire Cœlacanthe, Fouad Bachirou fait partie de ce qu'on peut appeler

la première génération des Cœlacanthes post adhésion à la CAF et à la FIFA. Il a connu comme ses confrères, les moustiques au centre de Mitsamiouli tout comme les transports en commun pour rejoindre les entraînements avec tous les désagréments que cela pouvait engendrer. Ils ont tenu et finalement sont récompensés par cette qualification historique à la CAN 2021 au Cameroun.

Très reconnaissant du soutien de

la population, il a tenu à le rappeler. « L'amour que vous m'avez apporté à chaque arrivée à l'aéroport, à chaque match, dans les rues, ces moments resteront avec moi pour toujours », dit-il. Et le joueur de conclure par une jolie déclaration d'amour. « De plus profond de mon cœur je vous aime, merci pour tout ».

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

B.P 2504 – Tel : +269 763 26 66 Fax : +269 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

الاتحاد القمري لكرة القدم

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

Pour Extension et rénovation du Centre Technique de Mitsamiouli

La Fédération de Football des Comores projette réaliser l'Extension et la rénovation du Centre Technique de Mitsamiouli, Comores en un seul lot.

Les travaux sont répartis en plusieurs lots.

Les personnes morales intéressées peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre auprès du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante :

Secrétariat Général de la FFC, sis à Oasis Moroni, BP. 2504, en face de l'Agence BIC Gare du Nord

Téléphone mobile +269 3905563, +269 3215141

Mail : projectmanager@fedcomfoot.com ffc@fedcomfoot.com
contact@fedcomfoot.com

Les frais de dossiers sont à 125.000 francs KMF (cent vingt-cinq mille francs KMF), la garantie de soumission est de 10.000 000 francs KMF (dix millions de francs KMF) par chèque certifié ou garantie bancaire.

Une réunion d'informations et une visite sur site sont prévues respectivement le 04 et 05 septembre 2023.

La date limite de soumission des offres est le 28 septembre 2023 à 12h00 au siège de la Fédération de Football des Comores sis à Moroni Oasis.

Pour des travaux de réhabilitation et rénovation post-Kenneth des stades de Mitsamiouli/Moroni Baumer (Ngazidja) et stade de Hombo Mutsamudu (Ndzouani) en 2 lots différents.

La Fédération de Football des Comores projette réaliser des travaux de réhabilitation post-Kenneth des stades de Mitsamiouli/Moroni Baumer (Ngazidja) et stade de Hombo Mutsamudu (Ndzouani) en 2 lots différents.

Les travaux sont répartis en deux (2) lots séparés :

- Lot 1 : stade de Hombo-Mutsamudu
- Lot 2 : stade de Mitsamiouli et Moroni

Les personnes morales intéressées peuvent obtenir le dossier d'appel d'offre auprès du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante :

Secrétariat Général de la FFC, sis à Oasis Moroni, BP. 2504, en face de l'Agence BIC Gare du Nord

Téléphone mobile +269 3905563, +269 3215141

Mail : projectmanager@fedcomfoot.com ffc@fedcomfoot.com
contact@fedcomfoot.com

Les frais de dossiers sont à 75.000 francs KMF (soixante-quinze mille francs KMF) pour chaque lot. La garantie de soumission est de 4.000 000 francs KMF pour le lot 1 (quatre millions de francs KMF) et 5 000 000 francs KMF (cinq millions francs KMF) pour le lot 2, le tout en chèque certifié garantie bancaire.

Une réunion d'informations et une visite sur site sont prévues respectivement le 04 et 05 septembre 2023.

La date limite de soumission des offres est le 28 septembre 2023 à 12h00 au siège de la Fédération de Football des Comores à Moroni Oasis.

STADE MALUZINI

La FFC monte au créneau sur la gestion du stade

On ne cesse de le répéter, la gestion du stade de Maluzini est chaotique. Tant que les autorités ne se débarrasseront pas de la gestion d'une enceinte qu'ils ont du mal à entretenir, les plaintes ne cesseront jamais d'abonder. A chaque rencontre internationale, la question de l'entretien du stade revient comme un leitmotiv dans le débat public.

« Suite aux incidents à répétitions de coupures de courant au stade Maluzini alors que les Cœlacanthes se trouvaient en pleine préparation du match de qualification pour les éliminatoires de la CAN 2023. La Fédération de Football des Comores se dédouane de toute responsabilité », peut-on lire dans un communiqué de presse paru sur la page Facebook de l'instance faitière du football comorien.

Les dirigeants du football comorien voulaient attirer l'attention et prendre à témoin l'opinion sur la gestion du stade et sur les manque-

ments de la Société des Hydrocarbures quant aux nombreux désagréments survenus au stade de Maluzini tout au long du séjour de l'équipe nationale comorienne. Après avoir installée plus de trois (3000) milles chaises, la FFC avait l'obligation de l'entretien du stade à chaque fois que les Cœlacanthes étaient de sortie. Ceci en envoyant des camions d'eau, de la peinture pour le traçage du terrain ou encore du carburant pour les deux groupes électrogènes du stade.

Pour le rassemblement de ce mois de septembre, la FFC n'a pas dérogé à la règle mais, on nous fait dire que tout n'a pas été respecté dans les règles. « C'est donc avec étonnement que l'on a appris que suite aux coupures d'électricité, les groupes électrogènes n'étaient pas en mesure de prendre le relais faute de carburant, tout en sachant que les Cœlacanthes ont tenu quatre séances d'entraînement d'une heure trente (1h30) chacune avec une consommation de 100 litres l'heure, ce qui nous revient 600 litres pour les qua-



tre jours d'entraînement », souligne le communiqué.

Un peu plus loin, la FFC précise qu'il avait fait une commande de deux mille quatre cents (2400) litres de gasoil livrable en deux tranches de 1200 litres chacune. Avec Une consommation de 100 litres l'heure, le stade aurait pu être éclairé par les 600 autres litres qui restaient en attendant la livraison des 1200 autres litres qui n'ont pas été livré à la date convenu, à savoir le 08 septem-

bre. C'est pourquoi la FFC a voulu tirer tout ça au clair. « Ainsi, la Fédération de Football des Comores ne saurait être responsable des erreurs, omissions, actions ou manquements de la Société Comor Hydrocarbure, ni de la gestion du stock des groupes électrogènes au stade Omnisport de Maluzini », conclut le communiqué de presse de la FFC.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche,
de l'Environnement,
du Tourisme
et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
 Don ASAP N° 2000001862
 1er Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et 1er Don FIDA additionnel N° 2000003604
 Don RPSF N° 2000003636 et Don RPSF additionnel N° 2000003969
 2ème Prêt FIDA additionnel N° 2000004128 et 2ème Don FIDA additionnel N° 2000004126

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)



Programme
d'Adaptation
de l'Agriculture
Paysanne (ASAP)

AMI Recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'enquête de rendement agricole

Date de Publication: 05/09/2023

N/Réf.: AMI N°23-005/MAPETA/PREFER

L'Union des Comores a obtenu du FIDA un financement destiné au Projet PREFER de 17,753 millions USD. Le Projet envisage d'en faire partiellement usage pour le «Recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'enquête de rendement agricole du Projet».

1. Durée de la mission: 60 jours maximum incluant le temps des déplacements dans les zones d'intervention du projet ainsi que les activités de préparation et d'analyse, de la documentation, de préparation des enquêtes de terrain, des interviews et la collecte des informations, analyse des données et rédaction du rapport.

2. Qualifications requises

Le bureau d'étude doit avoir les qualifications suivantes:
 - Ayant déjà réalisé au moins 2 études d'évaluation à mi-parcours ou final similaires dans un projet de développement rural
 - Avoir plus de 10 ans d'expérience pratique pertinente dans les domaines agro sylvopastoral, socio-économique, changement climatique et sécurité alimentaire
 - Ayant des expériences prouvées avec les projets financés par les bailleurs multilatéraux et/ou bilatéraux, notamment le FIDA
 - Les connaissances portant sur les aspects

environnementaux et du changement climatique seront un atout.

Le minimum de personnel clé:

- Un expert en développement rural, chef de mission:
 * Ayant au moins une formation Bac+5
 * Ayant au moins 5 années d'expériences en conduite d'analyse et interprétation des données socio-économiques dans le cadre d'une étude ou évaluation d'un projet de développement rural
 * Expériences prouvées d'études similaires dans des Projets de développement rural (BM, UE et surtout FIDA)

- Un expert agronome:

* Ayant au moins une formation Bac+5 en agronomie
 * Ayant participé au moins 2 fois en tant qu'expert agronome dans une étude ou évaluation d'un projet de développement rural

- Un expert en environnement et changement climatique:

* Ayant au moins une formation Bac+5 en environnement ou autres domaines connexes
 * Ayant participé au moins 2 fois en tant qu'expert en environnement et changement

climatique dans une étude ou évaluation d'un projet de développement rural

- Un expert socio-organisateur:

* Ayant au moins une formation Bac+5
 * Ayant des expertises dans le domaine des Organisations paysannes et ingénierie sociale

- Un statisticien:

* Ayant au moins une formation Bac+5 en statistique
 * Ayant réalisé des traitements de données statistiques et gestion de bases de données
 * Ayant participé au moins 2 fois en tant que statisticien dans une étude ou évaluation d'un projet de développement rural

3. Composition du dossier

- Une lettre de manifestation signée et adressée au Coordonnateur National
 - Une brochure contenant une présentation du cabinet et les missions réalisées
 - Copies des attestations des mission effectuées
 - Curriculum Vitae du personnel clé et leurs pièces d'identité
 - Une copie du registre de commerce et/ou du récépissé

4. Lieu de la mission

La mission se déroulera dans les zones d'intervention du Projet PREFER (Ngazidja, Anjouan et Mohéli).

5. Procédures de dépôt et de recrutement

L'AMI doit être rédigé en français et déposé par courrier physique sous-pli fermé ou par email aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard le 19/09/2023 à 11h00min (heure local).

Les courriers sont adressés au Coordonnateur National en précisant: « Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'enquête de rendement agricole » à l'adresse suivante: **Projet PREFER, MAPETA, ex-CEFADER M'dé Bambao**

À l'attention de: **Monsieur Ali Mohamed Nobataine, Coordonnateur National**

Courriel: nobataine@prefer.km
 Copies: nobataine06@yahoo.fr, elanzize@prefer.km et spmprefer@gmail.com

a) Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance de l'AMI et des TDR sur demande aux emails mentionnés ci-dessus.

b) La méthode de Sélection est «Consultant individuel (SCI)»